

PROCES VERBAL

Séance ouverte à 20h00

L'an deux mil vingt, le 1^{er} octobre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. LACHAISE Joël, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 septembre 2020.

Présents : MM. LACHAISE Joël, Maire, PERICHET Daniel 1^{er} adjoint, COURET François 2nd adjoint, DEMANGHON Jean-Claude, Mmes RIAUD Evelyne, LEBOURG Jeannine, MM. LIAGRE Philippe, COURET Jean-Luc, PECH Michel et GUYON Jean-Claude

Absente excusée : Mme ROTILY Sandrine (pouvoir à M. LACHAISE Joël)

Secrétaire de séance : M. GUYON Jean-Claude.

* * * * *

Le procès-verbal de la réunion du 20 août 2020 est adopté à l'unanimité.

✓ **Dossier 1: Programmation des travaux 2021 et demandes de subventions**

Le Conseil Municipal décide de programmer les travaux, ci-dessous, pour l'année 2021 et de fixer l'ordre de priorité ainsi :

- 1) Voirie « Le Moulin de Puylaurent » pour un montant de 1 153,54 € HT ;
- 2) Installation de nouveaux lampadaires suite à l'enfouissement des réseaux dans le Bourg 37 800 € HT ;
- 3) Système de protection contre la foudre pour le clocher de l'église 10 968,60 € HT ;
- 4) Electricité de l'église 1 750,38 € HT ;
- 5) Installation de 10 horloges pour coupure de l'éclairage public une partie de la nuit dans tous les hameaux 2 650 € HT ;
- 6) Remplacement du chauffage de la salle polyvalente de Bantard et installation d'une hotte 3 074,44 € HT.

Monsieur le Maire est chargé de solliciter les subventions.

Délibération 2020-35

✓ **Dossier 2 : Autorisation d'effectuer des heures supplémentaires**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à la majorité (8 pour, 3 contre), d'instituer l'indemnité horaire pour les employés communaux titulaires.

Délibération 2020-36 annule et remplace la délibération 2020-17 ayant le même objet

✓ **Dossier 3 : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (RPQS)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2019 pour les communes Cromac, Les Grands Chézeaux, Mailhac sur Benaize et St Georges les Landes.

Délibération 2020-37

✓ **Dossier 4 : Demande d'échange d'un chemin communal à Bantard**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, se prononce favorablement à l'échange de ce chemin communal C 1445 et de la parcelle C1439 contre un chemin à créer sur la parcelle C 1416, sous réserve d'une enquête publique auprès des habitants de la commune. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge du demandeur.

Délibération 2020-38

✓ Dossier 5 : **Création de l'emploi d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe et modification du tableau des effectifs**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

1°) La création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet, à compter du 1^{er} novembre 2020 et la suppression de l'emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à la même date

2°) De modifier ainsi le tableau des emplois de la commune de St Georges les Landes :

Emploi	Catégorie	Effectif	Pourvu	TNC
Adjoint Administratif Territorial principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1 à compter du 1 ^{er} novembre 2020	
Adjoint Technique Territorial Principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1	
Adjoint Technique Territorial 2 ^{ème} classe	C	1	1	1

3°) D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Délibération 2020-39

✓ Dossier 6 : **Mandatement avant le vote du budget**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité :

- d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de fonctionnement sur la base du budget précédent, d'une part ;
- d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget précédent, d'autre part ;

Dans l'attente du vote du budget primitif 2021.

Délibération 2020-40

✓ Dossier 7 : **Avis sur Permis de construire B5115**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal, vu l'intérêt que cette construction apporte à la commune et qu'elle ne porte aucunement atteinte à la sauvegarde des espaces naturels, se prononce favorablement à la réalisation de ce projet et souhaite que le permis de construire 08714520 B5115 soit accordé à l'intéressé.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'arrêté accordant le permis de construire n°08714520B5115 pour la construction d'un bâtiment de stockage avec panneaux photovoltaïques.

Délibération 2020-41 annule et remplace la délibération 2020-34 ayant le même objet.

✓ Questions diverses :

- ✎ Devis Norematt pour la réparation de l'épaveuse 3 950,09 € TTC, accepté.
- ✎ La foudre est tombée sur le clocher de l'église mardi 22 septembre 2020 vers 14h30 : clocher endommagé, compteurs ENEDIS HS, tableau de commandes cloches HS et dégâts électriques
Devis bâchage : 6 942,00 € TTC
Devis campanaire : 8 924,40 € TTC
L'assurance a été contactée, un expert va passer.
- ✎ Ordinateur et livebox grillés suite à l'orage : nouvelle livebox mercredi 23 septembre, ordinateur de dépannage mercredi 23 septembre. Ordinateur réparé mercredi 30 septembre sous la garantie.
- ✎ Les travaux d'évacuation des eaux pluviales sont terminés (Lareux, Le Puy de Mont et Chantouant)
- ✎ Colis Noël 2020 pour les personnes de 70 ans et + : 65 personnes (dont 3 en maison de retraite). Date de distribution le 12/12/2020.
- ✎ Arbre Noël 2020 : bon cadeau de 30 € à choisir dans le magasin de jouets à la Souterraine, 13 enfants jusqu'à 12 ans. Date retenue le 19/12/2020.
- ✎ Voeux du Maire 2021 prévus le 08/01/2021.
L'arbre de Noël et les vœux du Maire ne se feront que si le département est sorti de la « zone de circulation active du virus ».

- ↳ Les employés communaux (ce qui englobe le service administratif et les services techniques) doivent tenir un cahier journalier de leurs travaux, avec le temps passé pour la réalisation de ceux-ci.

Clôture à 21h40

Le Maire,



Lachais